

21 juin 2018

Nautisme. Le port de l'Aber-Ildut poursuit son expansion



Les membres du conseil d'exploitation du plan d'eau de la CCPI se sont rendus sur place, mercredi, pour constater l'agrandissement des pontons plaisance.

Plus de places au ponton, bientôt une aire de carénage, et de nouveaux parkings : le port de l'Aber-Ildut poursuit son développement.

Voilà un an, le port de l'Aber-Ildut avait vu l'aboutissement de la mise en place des nouveaux pontons sur les deux rives de l'aber Ildut, un projet porté par la CCPI (Communauté de communes du Pays d'Iroire), qui totalisait 120 m de pontons plaisance, 24 m de pontons professionnels, la création d'un ponton de servitudes (carburants et eaux usées) et 20 m de pontons mixtes, côté Lampaul-Ploudazel.

Après l'hiver et le constat que les installations avaient bien tenu, ce printemps a vu l'optimisation des pontons plaisance, avec l'installation de deux nouveaux modules de 12 m qui approfondissent le « U ». Le nombre de places sur catways est ainsi passé de 47 à 58, et le linéaire d'accueil de plaisanciers de 60 m à 72 m. Ainsi, la vedette SNSM est à présent au ponton, ce qui facilite les interventions.

Le coût global d'optimisation et de dynamisation du plan d'eau est de 990 000 € HT, subventionnés à hauteur de 60 % par l'État, la Région et le Département.

Une aire de carénage en 2019

Dorénavant, l'effort sera porté sur le volet environnemental, avec, avant l'été, la mise en place d'un poste de récupération d'eaux grises et noires, sur le ponton de servitude. Puis, début 2019, une aire de carénage sera installée sur le terre-plein portuaire.

À noter que le dossier « dragage d'entretien » est à l'étude, conditionné par la qualité des sédiments et la recherche de débouchés à un coût acceptable.

De nouveaux parkings

André Talarmin, président de la CCPI, souligne qu'il aurait « souhaité un plus grand investissement de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) pour la partie professionnelle. Ainsi, la mise en place d'une barrière à l'entrée du port afin de réguler les mises à l'eau, et celle de la vidéo-surveillance des infrastructures ne sont toujours pas à l'ordre du jour. »

Par contre, côté parking, le port de Lanildut est particulièrement bien doté. Outre le terrain acquis par la CCPI, qui jouxte l'aire de stationnement des bateaux mise à disposition du chantier naval, et qui sera réservée aux plaisanciers, la commune a fait l'acquisition de plus de 2 ha afin d'y accueillir deux parkings, qui s'ajoutent à celui situé sur un terrain départemental. Une étude est d'ailleurs en cours, menée par le Département, pour savoir si un échange de vocation pourrait avoir lieu entre ce parking et celui réservé, pour le moment, au transport des algues.